



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 41

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2019

OBJET :

DE-19-12-1-47) CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT
"FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES" RELATIVES AU SOUTIEN DE
PROJETS PORTES PAR DES ADOLESCENTS

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), Mme TOP (pouvoir à M. DENHEZ).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à candidature portant sur le dispositif « *Fonds Publics et Territoires* » lancé par la Caisse d'Allocations Familiales en mai 2019 ;

Vu le dépôt de candidature de la ville de Vincennes du 21 juin 2019 ;

Vu l'avis favorable rendu le 18 septembre 2019 par la Commission d'Actions Sociales de la Caisse d'Allocations Familiales relatif à la prise en compte de deux projets proposés par la Ville ;

Considérant la nécessité de signer les conventions d'objectifs et de financement « Fonds Publics et Territoires pour l'engagement et la participation des jeunes » permettant le versement de la subvention ;

Après avis de la commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse du 11 décembre 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve les conventions d'objectifs et de financement relatives au dispositif « Fonds Publics et Territoires » applicables du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour les projets :

- Echanges de savoirs intergénérationnels
- Atelier « 11/15 en scène ! »

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions et tout documents s'y rapportant.

ARTICLE III : La recette correspondante sera inscrite au budget communal aux chapitre et article de l'exercice concerné.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé